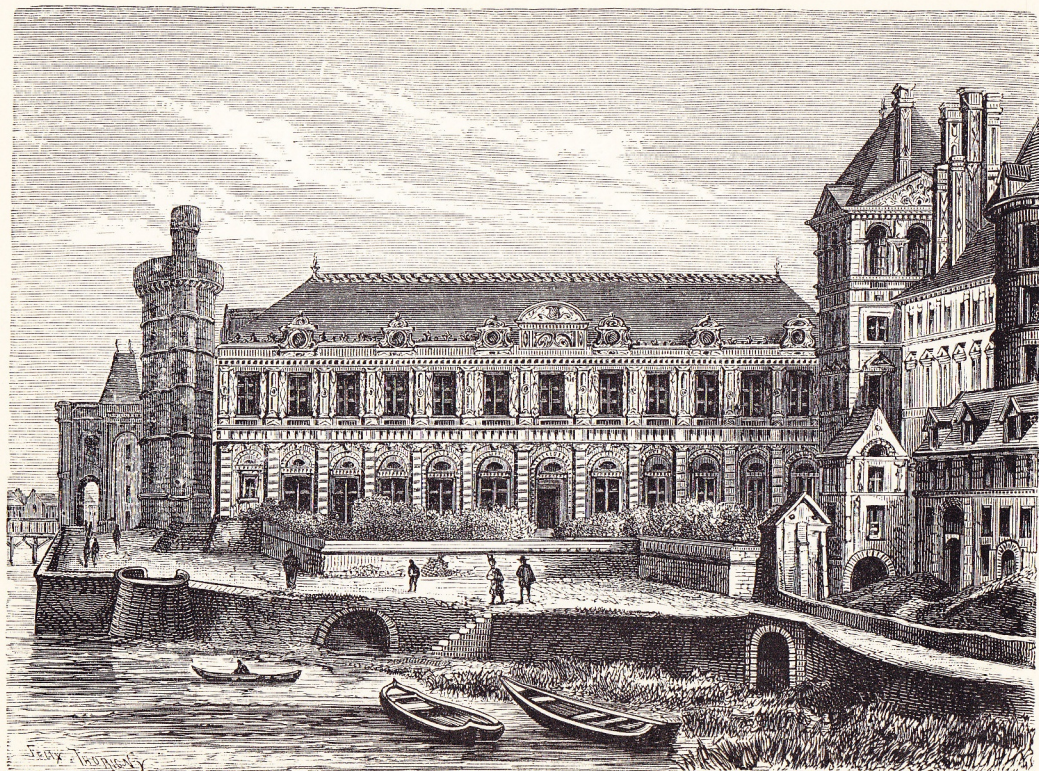




Le Louvre sous Henri IV (1593-1660).

LE LOUVRE SOUS HENRI IV

(1595-1660)

Au moment où Henri IV monta sur le trône, le Louvre présentait un aspect bizarre. Déjà, en 1527, François I^{er} avait fait abattre la grosse tour pour faire place à de nouvelles constructions.

Les travaux, commencés sous la direction de Pierre Lescot, furent continués sous Henri II. Ces constructions s'étendaient le long de la rivière; en retour d'équerre, Lescot construisit aussi pour Catherine de Médicis une galerie joignant le Louvre. La façade du côté de Saint-Germain l'Auxerrois rappelait encore la forteresse du moyen âge; l'aile du château de Charles V existait encore en entier du côté du nord; François I^{er} et Henri II n'y avaient pas touché.

Henri IV, à l'époque de son mariage avec Marie de Médicis, commença à s'occuper des constructions du Louvre; il éleva d'un étage l'aile commencée par Lescot, et confia l'exécution de ce travail à Jacques Androuet Ducerceau (1595); mais quand ce dernier, ayant embrassé la religion réformée, fut contraint de s'expatrier, les travaux furent confiés à Étienne Duperac. Ce dernier mourut en 1601; Clément Metezeau les continua sous la régence de Marie de Médicis.

Le rez-de-chaussée de la galerie élevée sous les Valois fut respecté par les successeurs de Pierre Lescot, mais l'architecture du premier étage construit par Duperac et Metezeau est loin d'avoir la fermeté et l'élégance de style que l'on remarque dans celle du soubassement et du rez-de-chaussée. Le corps de bâtiment que représente notre gravure fut brûlé en partie en 1660 et fut rétabli par Louis XIV.

Ce rez-de-chaussée, élevé sur un socle avec piédestaux à bossages en marbre, taillés en pointes de diamant, se compose d'une suite d'arcades séparées entre elles par des pilastres d'ordre dorique également à bossages, dont les assises alternent avec le nu des pilastres en marbre; les écoinçons des archivoltas des arcades sont décorés de figures de Renommées en bas-relief, les chapiteaux des pilastres sont ornés de rosaces, d'oves et de rais de cœur; l'entablement couronnant cette ordonnance se compose d'une architrave, d'une frise avec triglyphes dont les canaux ornés de feuillages sont séparés par des métopes avec rosaces de feuilles; enfin la corniche couronnant cet entablement est d'un riche profil, le membre de moulure sous le larmier est décoré d'ornements courants profondément refouillés; les chambranles et archivoltas des arcades sont à bossages semblables à ceux des pilastres, sauf les chaînes d'angle du pavillon du côté du quai, qui sont composées d'assises en bossages vermiculés séparés par de simples refends.

Le règne de Louis XIII apporta de grands changements dans le Louvre, et d'un château peu considérable, ce palais devint une des habitations royales les plus vastes de l'Europe.

F. HUREY, architecte.

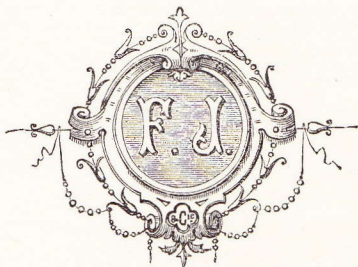
ALBUM
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE

ADOPTÉ
PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET PAR LA VILLE DE PARIS

SCÈNES ET FAITS HISTORIQUES

DESSINS
De A. de Neuville, Philippoteaux, E. Bayard, Lix.

TEXTE
Par A. Thiers, Henri Martin, Juliette Dodu, Chenevières, Désiré Lacroix.



PARIS
LIBRAIRIE FURNE
JOUVET ET C^{ie}, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE, 5



Le Louvre sous Henri IV et Louis XIII.

l'abolition de la vénalité en même temps que le reste.

La reine mère fit faire par le roi des promesses assez vagues.

Les fortes paroles de l'envoyé du Tiers avaient piqué au vif la noblesse, qui annonça qu'elle porterait plainte au roi. Le Tiers dépêcha un second envoyé, de Mesmes, lieutenant civil du Châtelet de Paris, qui désavoua toute intention d'avoir voulu offenser la noblesse, mais ajouta que les Trois Ordres étaient trois frères, enfants de leur mère commune la France; que l'ordre nobiliaire, quoiqu'il fût comme l'aîné du Tiers, ne le devait donc pas mépriser; qu'il se trouvait bien souvent que, dans les familles, les aînés ravalait les maisons, et les cadets les relevaient et les portaient au plus haut point de gloire.

T. II.

La noblesse, plus irritée encore contre de Mesmes que contre Savaron, alla en corps se plaindre au roi (26 novembre). Son président prétendit qu'il ne pouvait y avoir aucune sorte de comparaison de son ordre avec le Tiers, et protesta avec grand courroux contre cette « prétendue fraternité » qu'on voulait établir entre la noblesse et « le vulgaire. » Autour de lui, les jeunes nobles criaient qu'il n'y avait pas plus de fraternité entre la noblesse et la roture qu'entre le maître et le valet.

Le roi manda au Tiers d'envoyer de nouveau vers la noblesse « pour la contenter. » Le Tiers, tout en répétant qu'il n'avait pas voulu offenser la noblesse, ne désavoua rien de ce qu'avaient dit ses deux délégués. On parvint à étouffer la querelle, et les Trois Ordres vinrent enfin à bout de s'entendre.

HISTOIRE DE FRANCE

POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE FURNE. — JOUVET & C^E, ÉDITEURS

5, RUE PALATINE, 5

Se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.